



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
SAVOIE



Plan d'Actions Sonneur à ventre jaune du Haut- Rhône

Contrat BioRhône

Action A.19-T

Compléments d'inventaires des
populations de Sonneur à ventre
jaune,

Bombina variegata (Linnaeus, 1758)

Partie 2 : plan d'actions

Mars 2015

Rédaction	Ludivine Quay – Vincent Rivière LPO Savoie – Agir Ecologique
Date	21/03/2015

Avec le soutien de :



Rhône-Alpes Région

isère
CONSEIL GÉNÉRAL

l'ain
Conseil général

SOMMAIRE

1- Rappel du contexte	3
2- Populations identifiées.....	4
3- Synthèse des connaissances, enjeux et actions possibles.....	5
3-1 Secteurs principaux	5
3-1-1 Chautagne	5
3-1-2 Lavours.....	6
3-1-3 Iles du Haut-Rhône / Forêt d'Evieu / Iles du Haut-Rhône Nord	7
3-2 Populations satellites.....	8
3-2-1 Ile Tournier	8
3-2-2 Plateau de Saint Romain	8
3-2-3 Les Brotteaux	8
3-2-4 Marais de Lassignieu.....	8
3-2-5 Grand Brotteau.....	9
3-2-6 Marais de Champagneux et Mont Cordon	9
3-2-7 Grand Canal de l'Huert	9
4- Priorités d'action	10
5- Fiches actions	11
5-1 Animation Haut-Rhône	11
5-2 Fiche Secteur Lavours	12
5-3 Fiche Secteur Ile Tournier	13
5-4 Fiche Secteur Les Brotteaux	14
5-5 Fiche Secteur Grand Canal de l'Huert	15
5-6 Fiche Secteur Chautagne	16
5-7 Fiche Secteur Plateau de Saint Romain	17
5-8 Fiche Secteur Marais de Lassignieu.....	18
5-9 Fiche Secteur Le Grand Brotteau.....	19
5-10 Fiche Génétique sonneur à ventre jaune	20
5-11 Fiche Secteur Iles de Haut-Rhône/Forêt d'Evieu – Iles du Haut-Rhône Nord.....	21
5-12 Fiche Secteur Marais de Champagneux.....	22
5-13 Fiche Secteur Mont Cordon	22

1- Rappel du contexte

Cette mission correspond à l'action A-19 du Plan d'Actions en faveur de la biodiversité du Haut Rhône, ou plan BioRhône, plan d'actions quinquennal rédigé pour la période 2011-2015 par le Syndicat du Haut-Rhône (SHR), et concernant l'ensemble des acteurs locaux, partenaires financiers et gestionnaires présents sur ce territoire.

La mise en oeuvre de ce plan d'actions a pour finalité d'assurer une complémentarité avec les dispositifs existants pour mieux préserver la biodiversité du Haut Rhône.

Ce plan d'actions permet de répondre à l'ensemble des préoccupations définies à l'échelle du territoire du Haut Rhône par le Schéma Directeur de Gestion des Eaux, piloté par l'Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse, et d'atteindre l'un des objectifs du Contrat de Projet Interrégional Plan Rhône (CPIER) : la reconquête des espaces naturels remarquables du fleuve Rhône.

L'action A19 a été définie dans le cadre du volet d'intervention A : zones humides, milieux naturels et espèces, dont les objectifs transversaux visent à :

- Restaurer, gérer et protéger les sites remarquables orphelins de gestion ;
- Conforter la gestion de sites patrimoniaux ;
- Accompagner les collectivités du territoire dans la restauration et la préservation de leur patrimoine naturel ;
- Améliorer les connaissances du statut des espèces patrimoniales.

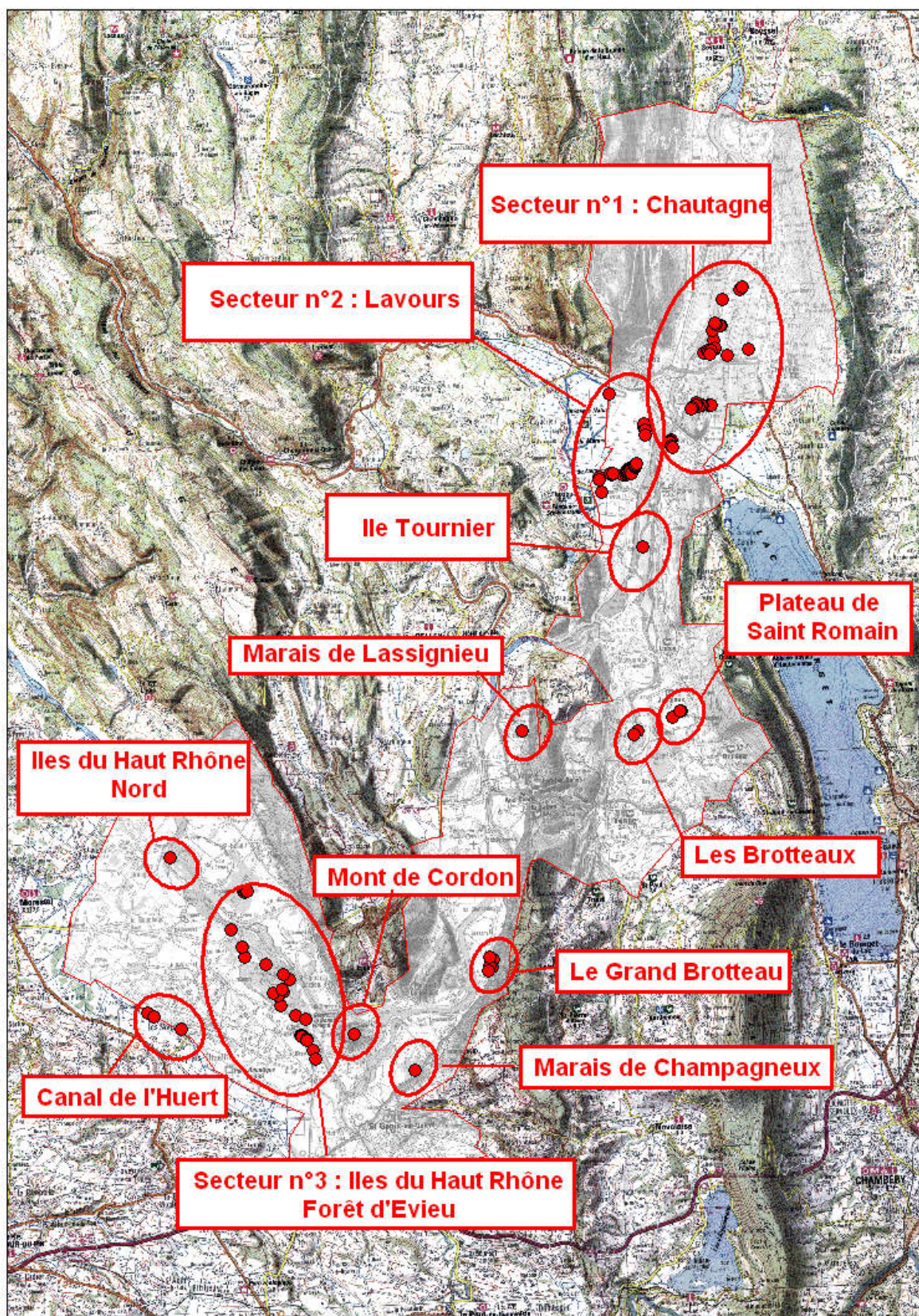
Ainsi, cette action d'amélioration des connaissances des populations de Sonneurs à ventre jaune, *Bombina variegata*, et de hiérarchisation des sites, débute de manière concomitante avec la déclinaison régionale du **Plan National d'Actions (PNA)** en faveur de l'espèce, animée par le CORA Faune Sauvage. Au regard des objectifs convergents définis par les deux documents et de leur superposition à deux échelles spatiales complémentaires, cette action apparaît clairement comme un prolongement concret de ce plan national.

L'étude s'est déroulée en deux phases :

- Phase 1 (2012) : définition des attentes, de la méthode, encadrement et prospections
- Phase 2 (2014) : rédaction du Plan d'actions.

Le présent document présente la phase 2 de l'étude, à savoir le plan d'actions, qui se présente sous la forme de fiches directement opérationnelles.

2- Populations identifiées



Carte 1 : Localisation générale des secteurs et populations satellites

3- Synthèse des connaissances, enjeux et actions possibles

3-1 Secteurs principaux

3-1-1 Chautagne

a) Connaissances et enjeux

Le secteur de Chautagne est particulièrement important pour la conservation du Sonneur à ventre jaune sur le territoire du SHR. Il regroupe près de 30% des stations et des effectifs recensés de l'espèce sur le territoire échantillonné. La totalité des stations se situent en zone humide, notamment dans les marais de Chautagne (82% de stations).

Malgré l'abondance de l'espèce, on remarque que moins de 40% des stations sont situées au sein du périmètre Natura 2000, et qu'aucune station n'est concernée par un périmètre de protection stricte.

La totalité des stations dans lesquelles l'espèce a été observée sont des ornières, en zones forestières ou en lisière. Ces dernières semblent uniquement alimentées par les eaux de ruissellement, et sont fortement liées à l'exploitation forestière et aux loisirs qui semblent les créer et les entretenir.

Les stations sont bien connectées aux habitats terrestres exploitables par l'espèce, même si la connectivité aquatique proche est parfois limitée. Les habitats forestiers constituent la majeure partie des habitats environnants les stations. La présence des Sonneurs semble plus liée à des forêts de feuillus en mélange ou de vieilles peupleraies. L'espèce semble éviter les jeunes peupleraies de la forêt domaniale de Chautagne mais aussi les vieilles peupleraies fraîchement défrichées.

Ce secteur peut être divisé en 3 noyaux distincts :

- un noyau nord, situé au nord de la RD 904
- un noyau central, entre la RD904 et le Mollard de Vions
- un noyau sud, au sud du Mollard de Vions.

On peut supposer que la RD 904 constitue une entrave aux déplacements de l'espèce entre le noyau nord et le noyau central. De même, il est probable que la connexion entre les noyaux situés de part et d'autre du Mollard de Vions est plus probablement assurée à l'ouest par le Rhône et ses berges.

Le risque d'assèchement des zones aquatiques a été fréquemment relevé lors des prospections, bien qu'il s'agisse d'un paramètre lié à la nature même du milieu exploité. Cependant, la situation des ornières situées sur des chemins d'exploitation ou de randonnée, est critique du point de vue du risque d'écrasement. On note que plus 80% des ornières sont soumises à un risque fort ou modéré d'écrasement.

b) Actions possibles

Pour ces trois noyaux différents acteurs ont été identifiés localement pour la prise en compte du sonneur à ventre jaune.

Le noyau nord et le noyau central sont sur des terrains privés, une animation foncière apparaît importante pour éventuellement contacter les propriétaires et mettre en place, avec eux, des actions de maintien des zones de reproductions.

De la même façon les utilisateurs des chemins pour le loisir, où sont localisés les sites de reproductions pourront être sensibilisés et impliqués dans l'entretien des chemins, création de mare et mise en place de règles de circulation pour éviter l'écrasement des crapauds.

Le noyau sud est concerné par des terrains où seront prochainement mises en place des mesures compensatoires de la carrière Gravirhone¹ avec l'appui du CEN Savoie².

¹ Gravirhone : Société d'exploitation gravières, sablières et extraction d'argiles et kaolin.

² CEN Savoie : Conservatoire des espaces naturels de la Savoie.

3-1-2 Lavours

a) Connaissances et enjeux

La totalité des stations évaluées dans cette étude sont issues des prospections menées dans le cadre de la mission 2012. Cependant, ce secteur s'étend au-delà de la limite du territoire d'étude, et d'autres stations sont également recensées sur les périmètres de la Réserve Nationale, mais ces dernières n'ont pas été prises en compte dans les éléments d'analyses ci-dessus. Aussi, les conclusions méritent d'être relativisées.

Le tiers des stations est situé sur la zone humide des marais de Lavours, mais aucune d'entre elles n'est concernée par le périmètre Natura 2000 des marais de Lavours, ni dans la réserve nationale du même nom. Moins de 10% des stations sont situées en forêt publique (forêt sectionale d'Aignoz). Pourtant, la quasi-totalité des stations est située en contexte forestier (forêt de Pallière et « les Burlates »). Les Sonneurs semblent éviter les zones humides drainées des Prés-Gaillards et exploitent les zones humides forestières.

Les stations aquatiques sont majoritairement constituées d'ornières, dont le régime hydrologique est fortement influencé par les précipitations et les eaux de ruissellement.

Cependant, si les stations sont majoritairement situées en contexte forestier, elles s'insèrent aussi dans un contexte paysager relativement diversifié, intégrant des zones prairiales, de culture et à proximité de routes et chemins.

Toutes les stations sont situées à proximité immédiates d'éléments paysagers exploitables par le Sonneur pour ses déplacements, en phase terrestre ou en phase aquatique. Leur vulnérabilité semble faible de ce point de vue.

De plus, même si les résultats mettent en évidence un certain éloignement entre les stations (3 km entre les stations les plus éloignées), ces dernières semblent toutes connectées par le corridor boisé.

L'assèchement est le risque majeur identifié, bien que ce risque soit intrinsèque à la nature des milieux exploités (ornières). Pour autant, les risques de comblement et d'écrasement concernent plus de la moitié des stations.

b) Actions possibles

La majorité des effectifs de crapaud est répartie en forêt privée, après contact avec l'ONF et le CRPF il s'agit de très nombreuses parcelles de petites taille. Une animation foncière avec la commune de Lavours serait nécessaire.

Au vu des effectifs sur ce boisement et de leur proximité immédiate avec les populations de sonneur de la réserve de Lavours ; un travail d'animation foncière de la zone pourrait être un outil de conservation à long terme, en sensibilisant les propriétaires à la problématique sonneur à ventre jaune. A cela s'ajoute l'amélioration des connectivités à mettre en place.

3-1-3 Iles du Haut-Rhône / Forêt d'Evieu / Iles du Haut-Rhône Nord

a) Connaissances et enjeux

La quasi-totalité des stations est située en zones humides, exceptée la station de « l'île de Noyes », sans doute oubliée des cartes de délimitation des zones humides, et la station des Terres Basses, au sud du Mas d'en l'Ilon.

Cette fois encore, on observe que le périmètre Natura 2000 des îles du Haut-Rhône exclu la majeure partie des stations. En effet, le site Natura 2000 est centré sur les îles du Rhône, tandis que les stations se situent dans leur majorité sur les berges alluviales, en rive gauche. Cependant, plus du tiers de ces dernières sont localisées au sein de la Réserve Naturelle Régionale des îles du Haut Rhône.

Un quart des stations est situé en forêt publique, bien que la majorité d'entre elles, soit située en zone forestière.

Toutes les stations évaluées sont des ornières, temporaires, alimentées par les précipitations et les eaux de ruissellement.

La connexion entre les stations est difficile à appréhender. En effet, toutes celles situées en rive gauche sont connectées par des cordons boisés, cours d'eau, lônes. Cependant, on peut s'interroger, au regard des capacités de déplacement du Sonneur à ventre jaune, si le Rhône ne constitue pas un obstacle aux déplacements, limitant les échanges entre les populations situées en rive gauche, et celle située sur l'île de Noyes. Concernant les stations en Forêt d'Evieu, la connexion semble d'autant moins probable qu'aucun cordon boisé ou aquatique ne les relie au Rhône. Par ailleurs, le village d'Evieu et la RD10 pourraient augmenter encore cet isolement.

Les stations évaluées semblent finalement peu soumises aux risques anthropiques. Le principal facteur de vulnérabilité mis en évidence concerne l'assèchement des stations, ce qui ne constitue pas un risque en tant que tel, au regard de l'écologie de l'espèce. Plus en détail, les stations soumises à un risque d'écrasement sont celles localisées en Forêt d'Evieu, tandis que celles soumises au risque de fermeture de milieu sont situées en rive gauche du Rhône. Ces risques concernent 1/3 des stations évaluées.

b) Actions possibles

L'ensemble des effectifs est inclus dans le périmètre de la nouvelle Réserve naturelle nationale du Haut-Rhône français. Le porté à connaissance de l'inventaire et du diagnostic réalisé permettra la prise en compte du sonneur à ventre jaune dans le plan de gestion de la réserve.

3-2 Populations satellites

3-2-1 Ile Tournier

a) Connaissances et enjeux

Une seule station a été découverte avec un fort risque d'assèchement de cette dernière. Si le milieu environnant terrestre ne semble pas défavorable au crapaud sonneur, aucun autre milieu de reproduction n'a pu être observé à proximité. Le milieu terrestre est composé d'exploitations forestières humides. Malgré les prospection aucun autre habitat de reproduction n'a pu être observé à proximité du site trouvé.

b) Actions possibles

Ce secteur est inclus dans le plan de re-naturation des lînes du Rhône par le SHR³ ce qui permettra la prise en compte de l'espèce.

3-2-2 Plateau de Saint Romain

a) Connaissances et enjeux

Cinq stations forment un noyau isolé sur ce plateau agricole intensif (vignes). Les populations se cantonnent dans un boisement et une zone humide relictuelle qui sont déconnectés d'autre zone humides environnantes.

b) Actions possibles

La commune de Jongieux bénéficie d'une fiche spécifique d'action Zone Humide dénommée « Champ Rochat » rédigé par le CEN Savoie qui prend en compte l'ensemble de la zone humide et propose des actions de gestion et conservation.

3-2-3 Les Brotteaux

a) Connaissances et enjeux

Deux stations ont été contactés entre la bordure du Rhône et des exploitations agricoles intensives (maïsiculture) à l'intérieur d'une ancienne lîne asséchée et déconnectée.

b) Actions possibles

Avec les faibles effectifs observés et l'absence de prise en compte du sonneur à ventre jaune, il apparaît important de réaliser des prospections complémentaires pour mieux juger du degré de menace sur la population présente. Cela permettra d'envisager une animation foncière pour adapter les pratiques agricoles (laisser des zones de reproduction en bordure de champ, ouverture de milieux boisés).

3-2-4 Marais de Lassignieu

a) Connaissances et enjeux

Une seule station a été découverte dans la marais de Lassignieu (ou marais de Virignin) qui est une zone humide encore fonctionnelle. Si la population est isolée elle bénéficie d'une gestion de site encadré par le CEN Rhône-Alpes.

³ SHR : Syndicat du Haut-Rhône

b) Actions possibles

La zone humide est gérée par le CEN Rhône-Alpes⁴, le SHR et la Commune de Virignin qui vont réévaluer leur plan de gestion en 2015. Il apparaît intéressant de prendre en compte l'espèce pour mener des prospection complémentaire.

3-2-5 Grand Brotteau

a) Connaissances et enjeux

Cinq stations en contexte agricole intensif , pour partie en dehors de N2000 se maintiennent le long de fossés et de boisements humides relictuels.

b) Actions possibles

Le secteur bénéficie d'un fiche action du plan zone humide dans le cadre du plan d'action rédigée par le CEN Savoie. Le Cen Savoie mène déjà une animation locale auprès des agriculteurs pour des actions de maintien du sonneur à ventre jaune (bande enherbée, ornières à maintenir, mise en défend du boisement humide).

3-2-6 Marais de Champagneux et Mont Cordon

Pour ces deux sites aucun sonneur à ventre jaune n'a pu être trouvé lors de l'inventaire. Cependant au vu des données historique des actions de prospection complémentaire sont proposés.

Pour le marais de Champagneux il est concerné par le plan d'action « zone humide » et bénéficie d'une fiche de gestion établie par le CEN Savoie.

3-2-7 Grand Canal de l'Huert

a) Connaissances et enjeux

Trois stations de faibles effectifs ont été trouvées en contexte de vallée alluviale du Rhône, le long du canal de l'Huert. Ces populations sont les plus septentrionales dans le secteur du Haut-Rhône et semblent historiquement connectées au Rhône.

b) Actions possibles

Une animation foncière serait nécessaire pour identifier les propriétaires des terrain où sont localisé les population. Des inventaires complémentaires seraient intéressant à mener également pour mieux juger de l'état de conservation des populations locales.

⁴ CEN Rhône-Alpes : Conservatoire des espaces naturels de Rhône-Alpes.

4- Priorités d'action

Les priorités d'actions telles que décrites dans le tableau ci-dessous sont évaluées au moment de la rédaction du plan d'actions avec les informations collectées.

La maître d'ouvrage devra réévaluer cette hiérarchie de priorités en fonction des opportunités d'action qui peuvent se présenter.

Les actions sont classées par ordre de priorité de 1 à 3, à savoir 1 étant une priorité supérieur à 2 et 3 ; « nd » étant l'abréviation pour « non-définie » .

Secteurs	Présence d'outil réglementaire de protection des populations	Mesures de prise en compte de l'espèce dans les aménagements du territoire en faveur de la biodiversité	Effectif observé lors de l'inventaire Biorhône	Estimation de la connectivité entre les populations limitrophes	Risque de disparition de l'habitat de reproduction à moyen terme	Priorité d'action dans le cadre de plan d'action Biorhône
Chautagne	Non	En cours	Bon	Bonne	Moyen	2
Lavours	Non	Non	Bon	Moyenne	Fort	1
Haut-Rhône/Evieu	Oui	Oui	Bon	Moyenne	Faible	3
Ile tournier	Non	En cours	Faible	Faible	Moyen	1
Plateau Saint Romain	Non	Oui	Faible	Faible	Moyen	2
Les Brotteaux	Non	Non	Faible	Faible	Fort	1
Le Grand Brotteau	Non	Oui	Moyen	Faible	Fort	2
Marais de Lassignieu	Non	Oui	Faible	Faible	Faible	2
Canal de l'Huert	Non	Non	Faible	Faible	Moyen	1
Mont Cordon	Non	Non	Aucun	Non connu	Non connu	3
Marais de Champagneux	Non	Oui	Aucun	Non connu	Non connu	3

5- Fiches actions

Les fiches actions sont directement opérationnelles et peuvent être transmises telles quelles au maître d'œuvre. Reste à la charge du maître d'ouvrage de ré-actualiser leur contenu en fonction des avancées du plan d'actions global.

5-1 Animation Haut-Rhône

Tout le Haut-Rhône		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Ensemble du territoire du Haut-Rhône	
Synthèse sonneur à ventre jaune	Voir rendu 1-a et 1-b du plan d'actions Biorhône sonneur 2012	
Enjeu global	Réaliser l'animation du plan d'actions	
Objectif du secteur		
Actions déjà engagées	Coordination du plan d'actions biorhône global	
Actions envisagées	Mise en place des fiches actions	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/	Maîtrise d'œuvre /animateur
	SHR	LPO Savoie
Outils / levier disponible	Plan d'action du sonneur à ventre jaune sur le Haut-Rhône	
Opération / modalités	Mise en place des fiches actions par ordre de priorité	
Indicateur de suivi	Nombre de fiches actions mises en œuvre	
Indicateur d'efficacité	Nombre de fiches actions réalisées	
Calendrier	Démarrage possible en 2016	

5-2 Fiche Secteur Lavours

Secteur Lavours		Priorité d'action :
Secteur d'intervention	Communes de Lavours (73) et Culoz (01)	1
Synthèse sonneur à ventre jaune	Le secteur regroupe 30% des stations et effectifs relevés sur le territoire échantillonné à l'intérieur d'un boisement humide relictuel à proximité de la RN du marais de Lavours	
Enjeu global	Maintien des populations présentes dans le boisement relictuel	
Objectif du secteur	Mise en place d'une protection réglementaire sur les populations actuellement hors périmètre de protection Remise en état de la connexion des populations du boisement avec les populations de la RN du marais de Lavours	
Actions déjà engagées	Aucune, commune en RNU	
Actions envisagées	Mise en place d'une animation foncière sur tout le boisement, prise de contact et sensibilisation des propriétaires Mise en place de zones de reproduction et de déplacement en marge des parcelles agricoles appartenant au CEN Rhône-Alpes	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre / animateur
	SHR	SHR /CEN Rhône-Alpes
Outils / levier disponible	Diagnostic des boisements naturels du territoire par le SHR, projet à venir. Article L. 111-1-2 du Code de l'urbanisme qui spécifie " <i>Les constructions ou installations, sur délibération motivée du conseil municipal, si celui-ci considère que l'intérêt de la commune, en particulier pour éviter une diminution de la population communale, le justifie, dès lors qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages</i> "	
Opération / modalités	Animation foncière: Animation et coordination locale avec les communes de Lavours et Culoz, l'ONF et les propriétaires privés Connectivité : Mise en place de corridors et pratiques agricoles favorables au sonneur en bordure de parcelles CEN Rhône-Alpes	
Indicateur de suivi	Nombre de propriétaires contactés Nombre de mesure de gestion mise en place pour la connectivité Mise en place de convention de gestion propriétaire - maître d'ouvrage	
Indicateur d'efficacité	Nombre de stations de sonneurs sur les mailles en terrain privé Nombre de corridor et de population reproductrice sur la zone agricole gérée par le CEN Rhône-Alpes Nombre de conventions de gestion signées	
Calendrier	Démarrage possible en 2016	

5-3 Fiche Secteur Ile Tournier

Secteur Ile Tournier		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Cressin-Rochefort (01)	1
Synthèse sonneur à ventre jaune	Population isolée sur une île entre les îlons de Cressin-Rochefort	
Enjeu global	Maintien de la population	
Objectif du secteur	Améliorer la connaissance de la répartition de l'espèce sur le secteur	
Actions déjà engagées	Programme de restauration des îlons en cours par le SHR	
Actions envisagées	Prospections complémentaires à mettre en place	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre / animateur
	SHR	SHR /Prestataire privé/Association naturaliste/CNR
Outils / levier disponible	Mesures compensatoires Gravirohones	
Opération / modalités	Réalisation d'un inventaire actualisé, précis et localisé sur les îles de Cressin-Rochefort Diagnostic des habitats des îles de Cressin-Rochefort Mise en place d'habitat favorables au sonneur à proximité des populations connues	
Indicateur de suivi	Cartographie des habitats et des populations de sonneurs sur Cressin-Rochefort Acquisitions foncières dans le cadre des mesures compensatoires Convention de gestion	
Indicateur d'efficacité	Nombre de nouvelles populations identifiées	
Calendrier	Démarrage possible en 2016	

5-4 Fiche Secteur Les Brotteaux

Secteur Les Brotteaux		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Nattages (01)	1
Synthèse sonneur à ventre jaune	Noyau à priori isolé à l'intérieur d'une ancienne lône déconnectée du Rhône	
Enjeu global	Maintien des populations	
Objectif du secteur	Amélioration de la connaissance de l'espèce sur ce secteur	
Actions déjà engagées	Aucune	
Actions envisagées	Prospections complémentaires à mettre en place Diagnostic des habitats environnants Animation foncière	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre /animateur
	SHR	Association naturaliste / Prestataire privé
Outils / levier disponible	SIC - Ensemble du lac du Bourget-Chautagne-Rhône	
Opération / modalités	Réalisation d'un inventaire très précis localisé sur Nattages Réalisation du diagnostic des habitats Prise de connaissance de l'appartenance du foncier, analyse des usages Mise en place de MAEc avec les agriculteurs	
Indicateur de suivi	Cartographie des habitats et des populations de sonneurs sur Nattages Surface en MAEc	
Indicateur d'efficacité	Nombre de nouvelles populations identifiées Nombre de propriétaires fonciers identifiés Nombre de MAEc mises en place	
Calendrier	Démarrage possible dès 2016	

5-5 Fiche Secteur Grand Canal de l'Huert

Secteur Grand Canal de l'Huert		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Les Avesnières (38)	1
Synthèse sonneur à ventre jaune	Noyaux le long du canal de l'Huert en boisement humide	
Enjeu global	Maitien des populations présentes	
Objectif du secteur	Amélioration de la connaissance de l'espèce sur ce secteur	
Actions déjà engagées	Aucune	
Actions envisagées	Prospections complémentaires à mettre en place Diagnostic des habitats environnants Ajout des populations dans le périmètre de protection de la RNN des Iles du Haut-Rhône	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre / animateur
	SHR ou Gestionnaire RNN des Iles du Haut-Rhône	Association naturaliste /prestataire privé
Outils / levier disponible	Association naturaliste locale / prestataire privé Inclusion dans la périmètre de la réserve	
Opération / modalités	Réalisation d'un inventaire très précis localisé le long du canal Réalisation du diagnostic des habitats Prise de connaissance de l'appartenance du foncier	
Indicateur de suivi	Cartographie des habitats et des populations de sonneurs le long du canal	
Indicateur d'efficacité	Nombre de nouvelles populations identifiées Nombre de propriétaires fonciers identifiés	
Calendrier	Démarrage possible en 2016	

5-6 Fiche Secteur Chautagne

Secteur Chautagne		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Communes de Motz (73), Serrières en Chautagne (73), Ruffieux (73), Vions (73) et Chanaz (73)	2
Synthèse sonneur à ventre jaune	Animation foncière et préservation des habitats Maintien des zones de reproduction le long des sentiers Amélioration et préservation des sites de reproduction pendant les périodes sensibles	
Enjeu global	Maintien des habitats et des population présentes	
Objectif du secteur	Maintien des qualités de l'habitat actuel Amélioration des zones de reproduction	
Actions déjà engagées	Mesures compensatoires véloroute et extension de la carrière Gravirhône en lien avec le CEN Savoie pour le noyau sud	
Actions envisagées	Animation foncière et préservation des habitats Maintien des zones de reproduction le long des sentiers Amélioration et préservation des sites de reproduction pendant les périodes sensibles	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre / animateur
	SHR	CEN Savoie
Outils / levier disponible	<p>Noyau nord: Communes, ONF ...</p> <p>Noyau central: Associations locales de pratiquants de loisirs-nature (VTT, randonneur, cavalier, ACCA), propriétaires privées</p> <p>Noyau sud : Structure réalisant le suivi des mesures compensatoires + SHR via la renaturation de la lône déconnectée adjacente</p>	
Opération / modalités	<p>Noyau nord: Prise de contact avec les communes, puis propriétaires des parcelles concernés, sensibilisation</p> <p>Noyau central: Création d'ornières et entretien des chemins favorables au sonneur</p> <p>Mise en défens de certaines portions de chemin lors de la période sensible de reproduction</p> <p>Noyau sud : Prise de connaissance des suivis de mesure compensatoire et de connectivité des populations + Création d'habitats et connectivités pour le sonneur à ventre jaune</p>	
Indicateur de suivi	Nombre de populations par maille	
Indicateur d'efficacité	<p>Noyau nord et central: Nombre de propriétaires de terrain et de pratiquants sensibilisés</p> <p>Noyau central : Nombre d'ornières créées et mises en défens</p> <p>Noyau sud : Nombre de milieux favorable créés pour le sonneur à ventre jaune</p> <p>Nombre de nouvelles stations de sonneurs sur la maille des mesures compensatoires</p>	
Calendrier	Démarrage possible en 2016	

5-7 Fiche Secteur Plateau de Saint Romain

Secteur Plateau de Saint Romain		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Jongieux (73)	2
Synthèse sonneur à ventre jaune	Noyau isolé et concentré sur un boisement humide de très faible surface entouré de vignes	
Enjeu global	Maintien de l'habitat	
Objectif du secteur	Préservation des zones humides	
Actions déjà engagées	Fiche action zone humide du CEN Savoie	
Actions envisagées	Prise en compte de l'espèce par le CEN Savoie dans sa fiche action zone humide de Jongieux	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre /animateur
	SHR	CEN Savoie
Outils / levier disponible	Programme plan d'action Zones humides	
Opération / modalités	Animation , sensibilisation, mise en œuvre concrète (conservation des connectivités, rétablissement du fonctionnement hydrique normal, réhabilitation des secteurs remblayés)	
Indicateur de suivi	Actions de restauration de la zone humide	
Indicateur d'efficacité	Augmentation du nombre de stations par mailles	
Calendrier	Démarrage possible dès 2016	

5-8 Fiche Secteur Marais de Lassignieu

Secteur Marais de Lassignieu		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Virignin (01)	2
Synthèse sonneur à ventre jaune	Station isolée sur le marais de Lassignieu	
Enjeu global	Maintien de la population	
Objectif du secteur	Amélioration de la connaissance de l'espèce sur le marais	
Actions déjà engagées	Plan de gestion commun au CEN Rhône-alpes, Commune de Virignin et au SHR	
Actions envisagées	Porter à connaissance du gestionnaire de réserve de l'enjeu sonneur à ventre jaune sur son périmètre d'action	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre /animateur
	CEN Rhône-Alpes	CEN Rhône-Alpes, SHR et Commune de Virignin
Outils / levier disponible	Plan de gestion du marais de Lassignieu - réévaluation en 2015	
Opération / modalités	Porter à connaissance du gestionnaire les résultats des inventaires, suivi étude et plan d'actions du sonneur à ventre jaune	
Indicateur de suivi	Prise en compte du sonneur dans le plan de gestion	
Indicateur d'efficacité	Actions de suivi et sauvegarde du sonneur à ventre jaune	
Calendrier	Démarrage possible en 2016	

5-9 Fiche Secteur Le Grand Brotteau

Secteur Le Grand Brotteau		Priorité d'action
Secteur d'intervention	La balme (73)	
Synthèse sonneur à ventre jaune	Population isolée en zone humide relictuelle entre la RN 516 et des zones de cultures intensive	
Enjeu global	Maintien de l'habitat	
Objectif du secteur	Préservation des zones humides	
Actions déjà engagées	Fiche action zone humides du CEN Savoie	
Actions envisagées	Prise en compte de l'espèce par le CEN Savoie dans sa fiche action zone humide de la Balme	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre / animateur
	SHR	CEN Savoie / Associations naturalistes
Outils / levier disponible	Programme plan d'action Zones humides Possible mise en place de mesure agri-environnementale financé par SHR	
Opération / modalités	Animation , sensibilisation, mise en œuvre concrète (suivi scientifique des populations animales, création de bande enherbée le long des drains et ruisseaux, maintien des boisements naturels, retour à un régime hydrique du Rhône plus naturel)	
Indicateur de suivi	Actions de restauration de la zone humide Mise en place de mesures favorables au sonneur à ventre jaune	
Indicateur d'efficacité	Augmentation des effectifs de sonneur à ventre jaune	
Calendrier	Démarrage possible dès 2016	

5-10 Fiche Génétique sonneur à ventre jaune

Tout le Haut-Rhône		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Zone tampon entre 5 km et 10 km de part et d'autre du fleuve rhône sur tout le territoire du Haut-rhône	2
Synthèse sonneur à ventre jaune	Connaissance de la répartition grâce aux actions d'inventaires précédentes	
Enjeu global	Mieux connaître l'écologie du sonneur à ventre jaune et améliorer les actions de conservation en sa faveur	
Objectif du secteur	Connaître et comprendre les connectivités entre les populations de sonneur à ventre jaune en zone alluviale remaniée, ceci grâce à l'étude des différences génétiques inter-populationnelles	
Actions déjà engagées	PRA Sonneur à ventre jaune, hiérarchisation des sites et connectivité	
Actions envisagées	Échantillonner les populations sur les bords du Rhône et sur les Iles du Rhône	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/	Maîtrise d'œuvre /animateur
	SHR ou Gestionnaire RNN des Iles du Haut-Rhône	Association naturaliste /prestataire privé
Outils / levier disponible	Plan de Gestion de la RNN et PRA Sonneur à ventre jaune	
Opération / modalités	Prélevements génétiques et analyse sur une quarantaine de populations de part et d'autre du Rhône	
Indicateur de suivi	Nombre de populations échantillonnées	
Indicateur d'efficacité	Mesures de conservation adaptées à la connectivité réelle des populations	
Calendrier	Démarrage possible en 2016	

5-11 Fiche Secteur Iles de Haut-Rhône/Forêt d'Evieu – Iles du Haut-Rhône Nord

Secteur Iles du Haut-Rhône / Forêt d'Evieu - Iles du Haut-Rhône Nord		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Breigner-Cordon(01), Saint-Benoit (01), Les Avenières (38), Le Bouchage(38)	3
Synthèse sonneur à ventre jaune	Le secteur regroupe 30% des stations et effectifs relevés sur le territoire échantillonné.	
Enjeu global	Maintien de la dynamique fluviale et des habitats du sonneur	
Objectif du secteur	Amélioration de la connaissance de l'espèce sur le périmètre de la réserve	
Actions déjà engagées	L'ensemble du secteur traité est inclus dans le périmètre de la nouvelle réserve naturelle nationale (RNN) des Iles du Haut-Rhône	
Actions envisagées	Porter à connaissance du gestionnaire de réserve de l'enjeu sonneur à ventre jaune sur son périmètre d'action	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre /animateur
	Gestionnaire de la RNN	SHR/Association naturaliste locale/prestataire privé
Outils / levier disponible	Suivi scientifique des populations	
Opération / modalités	Porter à connaissance du gestionnaire les résultats des inventaires, suivi étude et plan d'action du sonneur à ventre jaune	
Indicateur de suivi	Prise en compte du sonneur dans le plan de gestion de la RNN	
Indicateur d'efficacité	Actions de suivi et sauvegarde du sonneur sur la RNN	
Calendrier	Démarrage possible en 2016	

5-12 Fiche Secteur Marais de Champagneux

Secteur Marais de Champagneux		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Champagneux(73)	nd
Synthèse sonneur à ventre jaune	Population non retrouvée	
Enjeu global	Maintien de l'habitat	
Objectif du secteur	Préservation des zones humides Reconduction des prospections	
Actions déjà engagées	Fiche action zone humides du CEN Savoie	
Actions envisagées	Prise en compte de l'espèce par le CEN Savoie dans sa fiche action zone humide de Champagneux Réalisation de prospection plus poussées	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre / animateur
	SHR	CEN Savoie
Outils / levier disponible	Programme plan d'action Zones humides	
Opération / modalités	Animation , sensibilisation, mise en œuvre concrète (arrêt des remblaiement, réhabilitation des secteurs remblayés, création de bande enherbée le long des drains et ruisseaux, maintien des boisements naturels, retour à un régime hydrique du Rhône plus naturel)	
Indicateur de suivi	Actions de restauration de la zone humide	
Indicateur d'efficacité	Augmentation du nombre de stations par maille	
Calendrier	Démarrage possible dès 2016	

5-13 Fiche Secteur Mont Cordon

Secteur Mont Cordon		Priorité d'action
Secteur d'intervention	Bregnier-cordon(01)	nd
Synthèse sonneur à ventre jaune	Population non retrouvée	
Enjeu global	Maintien de l'espèce	
Objectif du secteur	Reconduction des prospections	
Actions déjà engagées	Aucune	
Actions envisagées	Réalisation de prospection plus poussées	
Maîtrise d'action	Maîtrise d'ouvrage/ Coordinateur	Maîtrise d'œuvre / animateur
	SHR	CEN Savoie
Outils / levier disponible		
Opération / modalités	Prospections plus poussées aux alentours de la station historique	
Indicateur de suivi		
Indicateur d'efficacité	Effectifs des populations de sonneur	
Calendrier	Démarrage possible dès 2016	